

L'expansion des échanges commerciaux internationaux a servi de moteur à la croissance mondiale au cours des vingt-cinq dernières années. Bon nombre de nos stratégies et de nos postulats se fondent sur le rôle que l'on attribue au commerce dans le développement. Toutefois, la contribution du commerce à l'essor du développement a changé ces dernières années. Les différends commerciaux, les pressions protectionnistes, ainsi que les tensions entre pays développés d'une part et entre eux et des pays en voie de développement d'autre part, ont eu pour effet de lier plus étroitement ces questions au problème de la dette.

Ainsi, dans le domaine des échanges commerciaux la tâche qui nous attend est très claire. Nous devons restaurer la confiance envers le système du GATT. Il nous faut, dans la Ronde Uruguay, réaliser des progrès sensibles au chapitre des restrictions et des distorsions qui frappent les échanges. Notre objectif commun dans les Négociations commerciales multilatérales doit être de mettre en place un cadre de règles adapté aux défis d'aujourd'hui. Les pays développés et en voie de développement partagent un bon nombre de préoccupations et d'intérêts: nous devons faire front commun. Ensemble, nous devons conjuguer nos efforts afin de contribuer à renforcer le système commercial multilatéral.

Les Canadiens sont, comme vous le savez, tout particulièrement préoccupés par les problèmes liés au commerce des produits agricoles. Les agriculteurs canadiens, comme ceux des pays en voie de développement, font les frais d'une guerre des subventions potentiellement destructrices. Les tensions provoquées par cette situation mettent en péril le système commercial international et le succès de la Ronde Uruguay. Par contre, on voit se développer un consensus sur la nécessité d'apporter des réformes fondamentales dans le secteur agricole. Nous devons nous concerter pour atteindre les objectifs des Négociations commerciales multilatérales dans ce domaine.

La fluctuation et la baisse des prix des produits de base ont un impact direct sur le développement et ce, particulièrement (mais non exclusivement) dans les pays du tiers monde. En tant que grand exportateur et importateur de produits de base, le Canada porte lui aussi un intérêt réel et direct aux questions relatives au commerce de ces produits. Nous sommes fermement convaincus que toute solution aux problèmes dans ce domaine est mieux envisagée dans le contexte des relations producteurs et consommateurs.

Nous sommes en outre d'avis qu'une approche commune et pratique à l'égard de ces questions devrait comporter